

INTEMPÉRIES À BÉJAÏA

Plusieurs routes fermées et pieds dans l'eau à travers certains quartiers de la ville

La poudreuse qui s'est invitée depuis la soirée de lundi sur les zones montagneuses et les pluies abondantes, estimées à plus de 60 mm, ont provoqué la fermeture à la circulation de nombreux axes routiers.

Selon les services de la DTP, les RN 75 et 9 reliant Béjaïa à Sétif respectivement par Barbacha et Kherrata ont été fermées à hauteur de Khellil et Bouandas pour cause de couches de neige dépassant par endroits 50 cm. La RN 106 reliant la wilaya de Béjaïa à celle de Bordj-Bou-Arréridj par Ighil Ali est aussi coupée à la circulation par la neige au niveau du lieudit Azrou. Coupée dans la nuit de

lundi, la RN 12 menant de Béjaïa à Tizi-Ouzou par Adekar a été rouverte dans la journée d'hier par les engins de déneigement de la DTP. La RN 26 A était toujours fermée dans l'après-midi d'hier par la neige au niveau du col de Chellata. De nombreux chemins de wilaya étaient également dans la même situation pour cause de la poudreuse.

Il s'agit du CW 16 menant à Kefrida ainsi que du CW 6 vers

Aït-Smaïl, dans la commune de Taskriout, coupés à Aït Messiouène et Aït Djellil. Le CW 3A est fermé à Boukhalfa et à Kendira. Le CW 1 est coupé à Aït-Allouane tandis que CW 35 est fermé à Aït-Adjissa à cause de la neige. La RN 12 est aussi fermée à la circulation en plu-

sieurs endroits à cause des inondations provoquées par les oueds situés en perpendiculaire de l'axe routier. Il s'agit notamment des quartiers Remla, Ighil-Ouzoug, Ihaddaden, Targa Ouzemour, Tazboudjt et Taghezout. Un important glissement de terrain est signalé au niveau de la ville

d'Akbou, à proximité de la place du 1^{er}-Mai, a-t-on appris. Des infiltrations des eaux sont aussi observées dans plusieurs habitations dans certains quartiers, à l'image de la cité Remla, Targa Ouzemour, Sid Ali Labhar, selon diverses sources.

A. Kersani

Feu sur un bac de pétrole à Béjaïa

Les secours de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa sont intervenus en renfort aux éléments de la sécurité interne de Sonatrach (arrière-port) Béjaïa, suite à un incendie qui s'est déclaré sur le joint d'étanchéité du bac R13 (pétrole brut) dans la matinée de mardi à 8h17,

rapporte la Protection civile. Le feu occasionné par la foudre a été maîtrisé en quelques minutes par les secours de la Protection civile et la sécurité interne de Sonatrach, précise la Protection civile.

A. K.

BOUIRA

Des agriculteurs interpellent le directeur général de la Badr

Des dizaines d'agriculteurs ayant contracté des prêts auprès de la Badr dans le cadre des dispositifs Cnac et Ansej pour l'achat de matériel agricole, durant les années 2000, et dont les dettes se sont accumulées au fil des années à cause du fameux discours du président de la République prononcé à Biskra en 2009 dans lequel il avait annoncé l'effacement des dettes des agriculteurs, interpellent le directeur général de la Badr après que les agences Badr au niveau de la wilaya de Bouira les eurent estés en justice pour payer leurs dettes.

Selon certains agriculteurs, pour la majorité des éleveurs de la région de M'chédallah, qui se sont déplacés hier à notre bureau, le problème de ces prêts contractés auprès de la Badr durant les années 2000 persiste toujours, malgré les multiples démarches entreprises entre 2011 et 2013 pour trouver un terrain d'entente.

Durant toute cette période, ces éleveurs qui avaient, dans un premier temps, revendiqué l'effacement de leurs dettes au même titre que les autres agriculteurs, avant d'être informés que leurs cas ne sont pas concernés par l'effacement, ont demandé auprès des responsables de la banque de leur tracer un échéancier pour payer leurs dettes mais sans leur ajouter les pénalités de retard.

Des pénalités de retard dont ils ne sont pas responsables, puisque, selon eux, la suspension des paiements des échéanciers de leurs dettes a

été décidée par la banque Badr, juste après le discours du président, et ce, afin de voir si les éleveurs étaient concernés par l'effacement des dettes ou non. Cette suspension décidée par la banque a duré plus de deux ans, mais en 2011 ; la Badr a décidé de reprendre le recouvrement de

ses créances auprès de ces agriculteurs mais avec les pénalités de retard. De fait, les agriculteurs ont refusé de payer leurs dettes avec pénalités de retard dans la mesure où la suspension des paiements n'a pas été décidée par eux mais par la banque. La situation est restée la même malgré les multiples actions de protestation organisées par ces agriculteurs qui ont procédé à la fermeture de l'agence Badr de M'chédallah à plusieurs reprises, des rassemblements devant le siège de la wilaya de Bouira, ainsi que devant le siège de la succursale. Jusqu'à fin 2013 où, lors d'une réunion entre les représentants

de ces agriculteurs avec le directeur de la succursale de Bouira et en présence du P/APW, une décision de suspendre toute poursuite judiciaire et autres démarches de saisie du matériel par la banque pour récupérer son argent a été prise.

Depuis, la situation est restée la même et les agriculteurs attendaient toujours une solution qui viendrait mettre fin à ce problème avec établissement d'un nouvel échéancier de paiement de leurs dettes.

Or ; récemment, les mêmes agriculteurs ont été surpris en recevant des convocations pour comparution devant le tribunal : la Badr leur réclame le paye-

ment de leurs dettes avec pénalités de retard ; des pénalités qui dépassent le montant de la somme contractée.

Aussi, aujourd'hui, et après avoir frappé à toutes les portes sans résultat ni compréhension, les agriculteurs interpellent à travers une lettre qu'ils lui ont adressée, le directeur général de la Badr dans laquelle ils lui demandent la régularisation de leurs situations avec établissement d'un nouveau échéancier de paiement de leurs dettes s'étalant sur huit ans, et annulation des pénalités de retard de toutes ces années pour lesquelles ils n'y sont pour rien.

Y. Y.

Des citoyens ferment le siège de l'APC d'Ath-Laâziz

Deux semaines après l'affichage de la liste des 42 bénéficiaires de logements sociaux et la colère des citoyens qui n'ont pas eu la chance d'y figurer, n'est pas près de s'estomper.

Ainsi, après avoir tapé à toutes les portes, après avoir procédé aux formules d'usage en envoyant des recours, ces citoyens mécontents ont procédé, hier, à la fermeture du siège de l'APC pour dénoncer la manière avec laquelle a été établie la liste de ces 42 bénéficiaires.

D'après plusieurs témoignages, la liste comporte bel et bien des noms de personnes qui sont loin d'être parmi les plus nécessi-

teuses. Aussi et d'après ces protestataires, le wali est vivement sollicité pour procéder à l'envoi d'une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur cette liste et enquêter sur chaque bénéficiaire afin de débusquer ceux qui ont bénéficié par favoritisme et autres passe-droits. Bien entendu, selon les protestataires, la première chose que le wali devait faire était de geler ou d'annuler cette liste de bénéficiaires, ensuite de confier la distribution de ces 42 logements à une commission de wilaya.

Pour rappel, au lendemain de l'affichage de la liste des 42 logements sociaux au début du mois en cours, plusieurs dizaines de citoyens avaient manifesté leur colère devant

le siège de l'APC d'Ath-Laâziz ; d'autres encore se sont déplacés vers le siège de la wilaya dont une personne a même observé une grève de la faim pour dénoncer son exclusion de cette liste alors qu'elle est parmi les plus démunies de la commune ; mais sans résultat. La commune d'Ath-Laâziz, située à 10 kilomètres au nord de Bouira, compte plus de 15 000 habitants. Située en haute montagne, elle est l'une des communes les plus pauvres de la wilaya. La crise du logement, le manque d'infrastructures pour les jeunes et le chômage sont autant de problèmes auxquels font face les autorités locales de cette commune.

Y. Y.